

**Handball : le 2è tour du championnat débute le 8 aout 2024**

A partir du jeudi 8 août 2024, le bureau exécutif de la ligue de handball de Bangui organise le 2è tour du championnat des séniors messieurs. Cette compétition qui marquera la fin du championnat au niveau de la ligue de Bangui répond à toutes les attentes. Elle est non seulement suivie et publiée sur la page facebook de la fédération centrafricaine de handball, mais aussi la qualité des rencontres, l'engagement des clubs participant et la rigueur de son organisation. Le 2è tour du championnat est aussi marqué par l'utilisation des licences par tous les clubs affiliés.

Cette compétition met aux prises huit (8) clubs. A l'issue du 1er tour, le club Anges de Ben-zvi occupe la première place avec 21 points, suivi respectivement de Padré pio et Dauphin l'INJS qui ont 17 points. As Cobra 15 point - Black star 12 points - Saint Sauveur 9 points - Zaras- clo 8 points et la lanterne rouge Les Lions de Ben-zvi 7 points. Pour le compte de la première journée, ce jeudi 8 aout 2024 à 14h00 : Les Anges de Ben-zvi vs Black star  
14h30 : AS Saint Sauveur vs Zarascllo  
16h00 : Lions de Ben-zvi vs AS Cobra  
2è journée -vendredi 9 août 2024  
14h00 : Les Anges de Ben-zvi vs Black star  
16h00 : Padré Pio vs Dauphin

**AJM**



**LANOCA**

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894/ 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com  
 Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO/ Compte bancaire: BPMC 37102775401-08  
 Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

Jeunesse et paix: L'AJDHDS a enseigné aux jeunes de Bimbo 1 l'importance de la cohésion et du vivre - ensemble



**Développement local**

**Le PGRN (composante 6) est opérationnel dans les communes de Mbaéré et Ngotto**



**Santé**

**Difficile accès de soins de la population sur les axes aux alentours de Bambari**



**Handball/Ligue de Bangui**

**Le 2è tour du championnat débute le 8 aout 2024**

**Publicité**

**Du nouveau au Site la Damarienne à Damara**



SOMMAIRE

Le PGRN (composante 6) est opérationnel dans les communes de Mbaéré et Ngotto...Page 2

Centrafrique : Désignation de Kette Prudence Elysée, membre de la FAFECA comme point Point Focal d'Agrotour International...page 2

L'ACFPE RENFORCE LES CAPACITES DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES TECHNIQUES PUBLICS DE BANGUI...Page 3

L'AJDHDS a enseigné aux jeunes de Bimbo 1 l'importance du vivre – ensemble...Page 3

Centrafrique - santé : Difficile accès de soins de la population sur les axes aux alentours de Bambari...Page 4

Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie ...Page 5,6,7

Handball : le 2è tour du championnat débute le 8 aout 2024 ...Page 8



LANOCA

**Directeur de Publication et de rédaction**  
Arsène- Jonathan MOSSEAVO  
**Secrétaire de rédaction**  
Steven LANZARAS  
**Rédacteur**  
Diane Marème  
Katrine Vardysky  
Clem Patrick Gambe  
Husseini Mahamat  
Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI  
**Point de Vente**  
Kiosque GEPPIC/ Centre-ville  
**Distribution**  
Louis Maurice SER- VICE  
**Infographie et PAO**  
Rachid Medhi Ahmed  
**Imprimerie**  
Dauphin Royal

**JOURNAL LANOCA**  
Les Ateliers Nouveaux de la Presse

**Le PGRN (composante 6) est opérationnel dans les communes de Mbaéré et Ngotto**

Le projet de gouvernance des ressources naturelles (PGRN) est un projet du gouvernement centrafricain qui comprend différentes composantes. La composante 6 qui constitue l'objectif de notre article a une durée initiale de 36 mois (3 ans), financée par la Banque mondiale grâce au Fonds additionnel de Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La composante 6 se concentre sur le développement local - la promotion de modes de gestion et d'activités économiques qui favorisent l'utilisation durable et la restauration des ressources naturelles dans la zone tampon du parc national Mbaéré Bodingué et le corridor vers les Aires Protégées de Dzanga Sangha.



La composante 6 du PGRN est mise en œuvre par un consortium de trois organisations : le bureau d'études Forêt Ressources Management (FRM)-France (leader du consortium) - l'ONG Action Massive Rurale (RDCongo) et l'ONG nationale centrafricaine Initiative pour la Démocratie et le Développement Durable (I3D). La durée du projet est de trois ans (2023-2024). Une année est de mise en œuvre est déjà épuisée.

La composante 6 constitue le cœur des investissements du projet en faveur des populations locales et des autochtones afin de réduire la pression qu'elles peuvent exercer sur la biodiversité du parc national Mbaéré Bodingué et de sa zone tampon tout en améliorant leurs conditions de vie et la structuration concertée du milieu.

Un consortium de trois organisations est responsable de la mise en place de la composante 6 du PGRN : le bureau d'études Forêt Ressources Management (FRM)-France (leader du consortium) - l'ONG Action Massive Rurale (RDCongo) et l'ONG nationale centrafricaine Initiative pour la Démocratie et le Développement Durable (I3D). Le projet a une durée de trois

ans (2023-2024). Une année d'application est déjà écoulée. Le projet met l'accent sur les populations locales et les autochtones dans la composante 6 pour diminuer la pression qu'elles peuvent exercer sur la biodiversité du parc national Mbaéré Bodingué et de sa zone tampon, tout en améliorant leurs conditions de vie et en favorisant une structuration concertée du milieu.

Le but principal du projet est d'accroître et de varier les revenus des familles qui cultivent et exploitent des ressources naturelles. Le projet a été officiellement lancé le 1er février 2024, selon Stéphane Mamadou Goundy, responsable des connaissances du PGRN à Bambio. Depuis son lancement jusqu'à présent, les objectifs précis sont atteints, notamment la mise en œuvre de plans simples de gestion (PSG) dans les secteurs agricole et des ressources naturelles au bénéfice d'environ 2400 cibles.

« Nous avons déjà élaboré notre document de planification axé sur les plans simples de gestion. En tout, nous avons déjà mis en place 10 plans de gestion simples, dont 3 plans de gestion agricole et 7 plans de gestion des ressources naturelles, dans toutes les zones autour du parc naturel Mbaéré Bodingué », a déclaré Meeys Nvuzolo, planificateur rural du PGRN - composante 6. Toutes les activités liées au projet sont planifiées et programmées par le planifi-

cateur rural. Il s'occupe également de l'analyse et du traitement des données cartographiques et socio-économiques du projet.

Les plans simples de gestion (PSG)

Les plans simples de gestion agricoles sont établis à Ngotto - Bambio et Mambélé tandis que les plans simples de gestion des ressources naturelles sont établis hors bassins d'approvisionnement de Ngotto - Bambio et Mambélé.

Les quatre animateurs recrutés, accompagnés du gestionnaire des connaissances et du planificateur rural, ont travaillé depuis le début du projet auprès des acteurs et des bénéficiaires pour des séances d'information et de sensibilisation sur l'importance de la conservation et de la préservation des forêts de Ngotto-Bambio et Mambélé, en utilisant les connaissances locales.

Cependant, la compréhension initiale du projet n'a pas été aisée. Selon le planificateur rural Meeys Nvuzolo, l'équipe du projet a consacré du temps à expliquer les enjeux aux communautés bénéficiaires.

Le prochain article sera consacré à d'autres aspects du projet, tels que sa perception par les autorités municipales et les bénéficiaires communautaires, les obstacles rencontrés sur le terrain et les prochaines étapes.

Arsène Jonathan Mosseavo

**Centrafrique : Désignation de Kette Prudence Elysée, membre de la FAFECA comme point Point Focal d'Agrotour International**



Présidente de l'Association SENI TIA WALLI, Vice-Présidente de l'AFTC et CEO de DAVELEYS Multi-services, membre de la Fédération des Associations des Femmes Entrepreneures de Centrafrique (FAFECA), Kette Prudence Elysée est désormais la Représentante d'Agrotour en Centrafrique. Le Programme Agrotour International vise à encourager les jeunes à investir et entreprendre dans l'Agrobusiness, à identifier de nouveaux marchés et à établir des partenariats, des réseaux et des collaborations durables dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole en Afrique.

et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébreu - ce qui est tout à fait normal - mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les forces armées de l'état hébreu.

Ni les nombreuses résolutions de l'ONU, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour Pénale Internationale (CPI) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde Occidental, dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine (voir mon analyse « Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'occidentale », démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la CPI à l'encontre de V. Poutine) - aucun de ces éléments n'a créé la moindre réflexion dans le camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modération du zèle dans le positionnement de la France en tant qu'ennemi du peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) était certainement considérée comme très lumineuse. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes Russes se sont vu être privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation dans l'ouverture des JO de Paris - ce qui est une totale aberration politique - mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de chaque JO dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux

Olympiques contemporains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des JO sans la moindre réflexion derrière sur la gravité de la violation des règles régissant la diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est plus guère étonnant que les autorités françaises « responsables » n'ont pas mis en place même les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens, dont la France regorge aujourd'hui au même titre que le reste de l'UE.

Cela étant, en notant le haut degré de l'irresponsabilité politique et morale des autorités françaises dans le cadre de l'organisation des JO, il est, néanmoins, à souligner que les membres de l'équipe olympique israéliite ne doivent, en aucun cas, être stigmatisés et jugés responsables des actions criminelles menées par le chef de l'état et le gouvernement du pays, dont ils sont originaires. Le domaine des responsabilités des athlètes aux JO ne peut être autre que celui du sport.

Selon mon avis personnel subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympique exprimés par Pierre de Coubertin « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion » - ces principes sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels « responsables » et organisateurs des JO qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de conséquences qui ne se limiteront certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

**JO de Paris - une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident**

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident Collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports « gagnant-perdant » en sa faveur.

Cela étant, la vraie nature des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économique-militaire occidentale a

procuré à sa classe politique qui était, en sa grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son action du développement et de la consolidation de la domination.

Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde qui a perduré depuis le 15<sup>ème</sup> siècle s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable. La situation du camp Occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à longue terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes, dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude aux postes occupés, tant des compétences et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions sine qua non pour mener les états ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympique que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus, parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perdurabilité de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur *modus operandi* qui consiste à l'application des doubles standards, de la politique « deux poids, deux mesures ».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grand pas vers son annihilation ne fait que creuser d'avantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maitres. Maitres, à qui il ne reste plus grand chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions.

**Oleg Nesterenko**  
Président du CCIE ([www.ccie.eu](http://www.ccie.eu))  
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Suite de la page 5 les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du CIO à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique hébreu dans le cadre des JO de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine dorénavant perdue par le bloc Occidental face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le CIO à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une répression supplémentaire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux JO de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du CIO à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que par la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques à la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays du respect des droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la Section 1 « Des discriminations » du Chapitre V « Des atteintes à la dignité de la personne » du Livre II « Des crimes et délits contre les personnes » du Code pénal de la République Française.

La flagrante de ces constats est plus que parlante et le monde non Occidental tire ses conclusions et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

**Les JO et la dégénérescence morale de la classe politique française**

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives immorales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est madame Anne Hidalgo, la mairesse de la ville de Paris.

En surfant sur la vague de la propagande étatique russophile, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formatée et endoctrinée par des

mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophile vis-à-vis des futurs JO : « Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris ».

Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produit ce type d'immondes déclarations que juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville, que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette personne lui rappelle que, notamment, la population des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquées de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rappeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout court.

Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le IIIème Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays-participants aux JO. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que sous-hommes et animaux à éliminer.

Pendant le déroulement des jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité des étrangers inhabitués aux « nouveautés » développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des jeux olympiques de Berlin a eu lieu à la 3ème semaine de la guerre civile sanginaire en Espagne - pays natal de la mairesse de Paris - dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemi de certains pays, dont les athlètes étaient présents aux JO à Berlin, mais qui n'ont à aucun moment aperçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie.

L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 d'Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des JO de Paris, avec celle du mois d'août 1936 d'Adolf Hitler, le chancelier du IIIème Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'hôtel de ville de Paris.

**La politique des « deux poids, deux mesures »**

En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (CIO) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre question se pose.

Comment cela se fait qu'en face de la répression sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables - l'équipe olympique israélienne, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, as-

**L'ACFPE RENFORCE LES CAPACITES DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES TECHNIQUES PUBLICS DE BANGUI**

L'Agence Centrafricaine Pour la Formation Professionnelle et Emploi (ACFPE), en partenariat avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (PRESEBALT) a lancé ce lundi 05 août 2024, A l'école centre filles dans le 1er Arrondissement de Bangui, les travaux d'atelier de renforcement des capacités des responsables des Centres de formations professionnelles Techniques publics de Bangui.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Directrice par Intérim de l'ACFPE, Mme Renée Tchad, les Cadres relevant des différents départements de la Commission du Bassin du Lac Tchad, les Cadres relevant des différents départements de la Commission du Bassin du Lac Tchad, les Cadres relevant des différents départements de la Commission du Bassin du Lac Tchad, les Cadres relevant des différents départements de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

1999 par la Loi N°99.008 et devenue le 13 janvier 2020, un Etablissement Public Administratif par la Loi N°20.004, a pour mission de faire la promotion de l'emploi, la promotion de la formation professionnelle et le développement de la Libre entreprise.

Cet atelier de renforcement de capacités des formateurs des centres de formations professionnelles de Bangui se déroule du 05 au 09 août 2024 et vise les formateurs des filières à savoir la menuiserie, la soudure, la couture, la maçonnerie, l'électricité, la vannerie, la maroquinerie et englobe des centres de formations qui interviennent dans ces filières techniques.

Source MTEPSFP

**L'AJDHDS a enseigné aux jeunes de Bimbo 1 l'importance du vivre – ensemble**

Le lundi 5 août 2024, à l'école Saint Mathieu de Samba, a eu lieu un atelier de formation visant à renforcer les compétences des relais communautaires de Bimbo 1 en ce qui concerne la cohésion sociale et la vie en commun. Organisé par l'Association Jeunesse pour les Droits de l'Homme et le Développement Social de Bimbo 1 (AJDHDS).



15 jeunes de Bimbo 1 choisis ont reçu une formation et des outils dans le but de promouvoir et de mettre en pratique la cohésion sociale au sein de leur communauté. Le thème choisi est : « La médiation comme moyen de résoudre les conflits dans un pays spécifique : l'exemple de la RCA », une présentation faite par le facilitateur, Achaz Edgar Mololi Deganinga.

La présidente du comité d'organisation de cet atelier, Perrine De sainte-Union GUETEMBA-TEMBA, a déclaré que cette formation vise à renforcer les compétences des

jeunes en matière de cohésion sociale et de vivre ensemble. Elle vise aussi à renforcer la surveillance et la veille sur le climat de vivre ensemble en formant des jeunes leaders communautaires qui pourront être des acteurs de paix dans la résolution des conflits au sein de la communauté tout en préservant l'esprit d'unité nationale.

Une fois leur formation terminée, ces jeunes seront envoyés dans les quartiers afin de sensibiliser la population à la question du vivre-ensemble et de la paix.

Jésus Platini GUENGOROGUINDIGBA, coordonnateur de l'AJDHDS, a souligné que l'organisation de cette formation est motivée par le constat que leur association a fait du manque d'unité au sein des communautés. C'est pourquoi il est essentiel de former la jeunesse afin de sensibiliser la population à se rapprocher et à se mobiliser ensemble pour con-

tribuer activement au développement social et économique du pays.

L'Association Jeunesse pour les Droits de l'Homme et le Développement Social de Bimbo 1 a été créée en 2020. Son objectif est de promouvoir les droits de l'homme et le développement social. Elle intervient auprès des personnes vulnérables telles que les femmes, les enfants et les veuves, tout en défendant la citoyenneté.

La formation qui a débuté le 5 Août se poursuivra jusqu'au 9 Septembre 2024 dans six écoles et lycées : école Saint Mathieu de Samba, école Kpéou de orchidée, école préfectorale de Bimbo, école M'poko-bac, lycée Padré Pio et le lycée de Bimbo.

La formation est financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par l'ONG Internationale COOPI.

Aubin NDATA

## Centrafrique - santé : Difficile accès de soins de la population sur les axes aux alentours de Bambari

La population dans la région de la Ouaka au centre de la République Centrafricaine peine à accéder aux soins de santé. Une situation qui s'est vu amplifiée par l'effondrement des structures sanitaires en raison de la prévalence des violences dans la préfecture. Dès 2024, Médecins Sans Frontières (MSF), afin de faire face à cette problématique de l'accès des patients aux soins essentiels, a opté pour se rapprocher aux communautés éloignées au tour de la ville de Bambari, et offrir des soins de santé à travers des centres de santé et les postes de santé.



La Centrafrique possède l'une des couvertures médicales les plus faibles au monde. Le pays dispose six médecins pour cent mille habitants et la moitié des structures de santé ne sont pas totalement fonctionnelles, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Des défaillances qui se ressentent sur la population dont l'espérance de vie à la naissance est de seulement 53,3 ans, en 2019, classée parmi l'une des plus faibles au monde.

« A part la faible couverture médicale il y a l'insécurité, la distance, le manque de connaissance, aussi l'état de la route délabré, le coût des transports et la pauvreté endémique réduisent fortement l'accès aux soins des communautés, dans un pays où aussi sept personnes sur dix vivent en dessous du seuil international d'extrême pauvreté », explique Solomon Matlanyane Coordinateur projet MSF à Bambari en République Centrafricaine.

« A Bambari certaines axes sont plus particulièrement touchées. Depuis décembre 2023, nous avons reconstruit la structure sanitaire de Ngakobo à la suite de pillage durant les affrontements de 2022, et que maintenant serve comme site de santé pour les communautés. Le site de soins de Kidjigra est une extension de ces activités avec la construction de la maternité dont MSF a équipé et formé le personnel. MSF a également clôturé le bâtiment Tongolo fin 2022. », continue Matlanyane.

MSF appui ces centres de santé surtout confrontés à des graves pénuries de médicaments et des équipements essentiels. « En appuyant ces deux sites, on s'assure que de patients qui n'ont pas de moyens nécessaires pour accéder à l'hôpital régional de Bambari, qui se trouve à 60 kilomètres, auraient accès aux soins. En outre, en collaboration avec le ministère de la santé, à Kidjigra et à travers le projet « Tongolo », nous offrons une prise en charge complète des survivants de violences sexuelles, le paludisme, la malnutrition et la vaccination de routine. », explique Solomon Matlanyane.

La présence de MSF sur les axes et la réponse médicale

A Digi et Wogra, deux sites de soins de santé à base communautaire sont installés et délivrent des soins qui prennent en compte les besoins de la personne et contre le paludisme simple, les diarrhées, les infections respiratoires simples, le dépistage de la malnutrition et les premiers soins aux survivants de violences sexuelles et le support psychologique d'urgence puis la référence vers le centre de santé ou à Bambari.

MSF sensibilise aussi la communauté à leur prise en charge de problème de santé à travers les agents de santé communautaire formés et vivant dans le village pour ainsi éviter le retard de consultation et identifier les cas avec signes de danger

pour les référer vers le centre de santé et ainsi réduire le taux de mortalité et de morbidité communautaire. « Même si des efforts sont en train d'être fournis pour réduire la violence sexuelle dans la localité, le constat est alarmant au vu des nombres de patients que je reçois. », dit Julienne Pousselemé une des agents communautaires MSF engagée par sa communauté au village Wogra. Julienne, reçoit les survivants, fait les préventions, octroie la pilule du lendemain, apporte un support psychologique puis réfère et suit les patients. Depuis deux mois elle a déjà référé 10 patients au centre de santé de Ngakobo.

« On soigne entre 1,500 à 1,700 patients par mois. Le centre existe grâce à ce que MSF nous donne. Avec les six services que nous avons, nous répondons au besoin de la population. » déclare Dr Boris Béranger Pamatchi, le seul médecin du centre de santé de Ngakobo soutenu par MSF.

Le système de référencement gratuit entre les centres de santé et l'hôpital régional et universitaire de Bambari.

« Grâce au remboursement des frais de transport, nous recevons des patients des alentours de la ville de Bambari qui nous sont référés par moto » dit Dr Narcise Stéphane Ongtiga, responsable de la prise en charge des survivants de violence sexuelle à l'hôpital de Bambari. « Le référencement connaît une forte adhésion dans la population car elle améliore leur accès aux soins, notamment pour les plus vulnérables, renforçant et permettant d'éviter le « perdues de vu » dont les patients qui arrivent juste pour le premier soin et rentre définitivement sans revenir au rendez-vous », continue Dr Narcise Stéphane Ongtiga.

Nous encourageons les autres acteurs humanitaires de suivre le pas en encourageant ce type d'activités qui facilite l'accès aux soins aux plus vulnérables.

Dans un pays où les patients doivent tout payer pour accéder aux soins où également il y a la faible performance du système de santé ; insuffisance et vétusté des infrastructures et des équipements ; ruptures fréquentes de médicaments et vaccins, davantage d'acteurs doivent se mobiliser pour aider les communautés les plus éloignées.

source et crédits photos : service com MSF

## Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie

Les Jeux Olympiques de Paris ont débuté ce 26 juillet 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos sans précédent accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche du 11 août 2024.



En laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des JO de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue un synonyme de la compétition olympique de ce jour.

### Les réalités du CIO

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père-fondateur des Jeux Olympiques (JO) contemporains, a déclaré concernant les JO : « *Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un pied d'égalité sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion* ».

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le prin-

cipe sans lequel l'existence même de cette grande initiative sportive perd son sens - ce principe est non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (CIO) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.

Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le CIO a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce Comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autre fois, en une simple tribune de leur propagande. La domination occidentale des JO via le CIO par le bloc Occidental n'est guère une supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays-participants aux JO, seules 106 personnes constituent le Comité Olympique, dont 54 - la majorité - sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif, dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine - tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre n'est représentée que par 32 membres, soit moins de 1/3 des voix de votes.

**CIO et ses dérives russophobes**  
Dès le début de l'initiative militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'OTAN sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au CIO d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp « atlantiste » contre son adversaire politico-militaire russe. Le Comité « international » olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur drapeau

national, mais en plus les a autorisés à participer dans les JO uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays.

En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'OTAN a été requise auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits *de facto* à participer aux JO. Un grand nombre de sportifs russes déjà médaillés olympiques ont refusé personnellement de participer à ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances-enemies.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des JO de Paris 2024 seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles - l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen.

Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en mettant des parallèles on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des jeux olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine ait perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité lors de l'invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des JO de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Lybie et de l'avenir de son peuple perpétré par la France et le Royaume-Uni au premier lieu à la demande de leur tuteur outre-Atlantique. De même pour

Suite à la page 6